



L'orientation du collège au lycée

Les étapes d'un parcours éducatif personnel et pluridisciplinaire

Tout au long de sa scolarité, les connaissances et les activités proposées en classe vont permettre à l'élève de découvrir le monde économique et professionnel, pour peu à peu consolider son projet d'orientation scolaire et professionnel. Des choix, des temps forts et des rencontres vont ainsi rythmer le parcours de l'enfant au sein de sa famille, vers la vie active et l'insertion sociale, non sans être accompagnés dans l'exploration des métiers et des formations par l'ensemble des équipes éducatives.

L'entrée en 6^e : apprendre le métier d'élève. Un emploi du temps, un travail personnel à fournir plus conséquent, des horaires variables, des déplacements au sein de l'établissement, toutes ces nouveautés et ces changements, au regard de l'école primaire, demandent d'être rapidement plus autonome, de s'adapter aux attentes et exigences de nouveaux et parfois nombreux interlocuteurs...

De plus, suivre le règlement intérieur, adopter la charte de la laïcité sont autant de contrats que doit signer l'élève pour vivre au mieux dans sa communauté éducative.

Avec 26 heures d'enseignements obligatoires par semaine de la 6^e à la 3^e dont 3 heures consacrées à l'accompagnement personnalisé en 6^e, qui passent ensuite à 4 heures d'accompagnement personnalisé et d'enseignements pratiques interdisciplinaires en fin de collège, les professeurs des différentes matières, dont le professeur documentaliste du centre de documentation et d'Information (CDI), participent tous à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et

de culture, qui concourt à l'orientation anticipée et choisie des élèves. Le conseiller principal d'éducation (CPE), l'assistant social scolaire, le médecin scolaire par l'intermédiaire de l'infirmerie du collège ou du lycée, sont également des professionnels à solliciter en cas de difficultés.

La 3^e, un « palier d'orientation » : le temps des premiers choix. À l'issue du collège, doivent être formulés des choix d'orientation vers la voie générale, technologique ou professionnelle, puis des vœux d'affectation (choix de formation dans un ou plusieurs établissements hors privé et apprentissage), aboutissement de plusieurs mois de dialogue entre les différents acteurs concernés (élève, famille, professeur principal, chef d'établissement, conseiller d'orientation-psychologue). Les décisions d'orientation en fin de cycle en 6^e, 4^e, 3^e, 2^{de} générale et technologique sont prises par le chef d'établissement sur proposition du conseil de classe du 3^e trimestre. En fonction de leurs vœux, de la carte des formations et des capacités d'accueil des établissements publics, les élèves sont affectés et peuvent alors s'inscrire. Une expérimentation du choix de l'orientation par les familles est conduite dans l'académie au niveau 3^e : le dialogue entre les élèves, les familles et les équipes éducatives est de plus en plus développé et ouvert, et permet dans la quasi-totalité des situations de trouver ensemble un accord pour le jeune.

L'entrée au lycée : préparer un métier et/ou sa poursuite d'études. On se dirige vers la voie professionnelle pour se former aux savoirs et compétences d'un métier



et de son domaine d'activité (plus de 90 spécialités de bacs pros, 200 pour les CAP). A la clé en fin de cursus, un diplôme pour l'exercer et entrer rapidement sur le marché du travail. Continuer des études dans la même spécialité pour être plus qualifié, voire même changer de voie est envisageable. Après une seconde GT, deux possibilités : La voie générale, plutôt de longues études en université et des contenus plus théoriques, et la voie technologique, vers des études plus courtes, des contenus pratiques et concrets. Le poids et donc le choix des enseignements spécifiques est important. S'évaluer et bien connaître sa façon d'apprendre également.

Et après ? S'orienter tout au long de la vie, une compétence qui « se travaille ». Il n'existe pas de chemin tout tracé ; passer un baccalauréat général et/ou scientifique n'ouvre pas forcément à tous toutes les portes des études supérieures et du monde du travail. Mais tous les métiers sont potentiellement accessibles, qu'on soit une fille ou un garçon. Pas de parcours linéaire et même souvent des fausses routes... Avec des constantes cependant, quel que soit l'âge : en parler autour de soi et interroger les professionnels, se documenter pour mieux cerner un métier, les opportunités d'emploi et aller sur le terrain pour élargir ses horizons (stage d'observation, rencontres...). Pour être bien accompagné, rendez-vous en CIO !

EN SAVOIR PLUS

Le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) le plus proche de chez vous : ac-clermont.fr rubrique Orientation
affectation-auvergne.fr
orientation.auvergnetherhonealpes.fr
onisep.fr Ressources pédagogiques pour les équipes éducatives :
 Parcours Avenir